

**Motion**  
Visites HCERES

La section 34 du Comité national tient à rappeler que les représentants qu'il désigne dans les comités de visite du HCERES doivent être associés de façon pleine et entière à l'ensemble des opérations d'évaluation des unités, à égalité avec tous les autres participants du dit comité. Dans le processus, la section 34 tient à marquer son attachement à une attitude impartiale du représentant du HCERES.

**M. Nabil HATHOUT**  
**Président de la section 34**

**Motion adoptée le 09 juin 2017**  
**15 votants : 15 oui, 0 abstention, 0 non**

**Destinataires :**

- M. Alain Fuchs, président du CNRS,
- M. Patrice BOURDELAIS, directeur de l'INSHS,
- Mme Hamida DEMIRDACHE, directrice adjointe scientifique à l'INSHS,
- M. Michel COSNARD, président du HCERES.